« Le 5 minutes »

Mot du président

VOL. LI n°4

17 décembre 2024

- Principe de Jordan
- Ma profession… en vrac
- Résultat de consultation : Les incivilités
- Concours MaCSQ
- Blitz Fonds FTQ
- Bénéva
- Vœux de Noël

Bonjour à toutes et à tous,
Bien que la négociation nationale soit terminée, l'éducation demeure un sujet important dans l'actualité. Malheureusement, ce n'est pas toujours pour de bonnes raisons.

Fin de la francisation à l'éducation des adultes
Nous pouvons nous indigner de cette décision gouvernementale de limiter le financement de la francisation à l'éducation des adultes. Lors de mon message précédent, je mentionnais qu'au local, il n'y avait encore rien. Aujourd'hui, c'est tout le contraire. Notre Centre de services scolaire a été contraint de se soumettre à la directive gouvernementale de ne pas injecter de financement supplémentaire. Par conséquent, ce sont 8 de nos membres qui, du jour au lendemain, se sont retrouvés en perte de poste. De ce nombre, le Centre de service a décidé de mettre fin à 5 contrats à temps partiel en francisation. Ces 5 membres du personnel enseignant se retrouvent, à quelques jours de Noël, sans emploi régulier. Nous allons bien sûr contester ces bris de contrats et faire valoir leurs droits. De son côté, la FSE continue son travail pour forcer le gouvernement à surseoir cette décision.

Chez nous, comme ailleurs, les incivilités sont fréquentes.
Plus tôt, cet automne, la FSE a lancé une vaste consultation sur les incivilités en milieu scolaire. Ce sont plus de 150 de nos membres qui ont répondu à l'appel de la FSE dans le cadre de l'offensive professionnelle et pédagogique. Vous pouvez avoir un aperçu de nos résultats dans les prochaines pages. Je vous encourage à toujours compléter la déclaration d'accident ou d'incident violent lorsque vous êtes témoin ou victime de tels gestes. Vous pouvez aussi nous le faire suivre directement si vous désirez rester anonyme. Nous ferons le suivi nécessaire en assurant la confidentialité.

Valoriser la profession, pas toujours facile !
À la lecture des paragraphes précédents, la profession ne semble pas être vraiment attirante. La négociation nationale a permis d'améliorer certaines conditions de travail dont le salaire, mais le travail ne doit pas s'arrêter là. Au local, dans nos écoles, il y a des solutions. Nos gestionnaires devraient écouter davantage leurs profs qui connaissent le mieux leurs besoins et ceux de leurs élèves. Les équipes collaboratives, nous y croyons. **Nous y croyons lorsque la composition de la classe le permet**. On ne peut pas dissocier les deux. Peu importe le niveau de collaboration de l'équipe, une classe non fonctionnelle ne permettra pas l'atteinte des objectifs si précieux de nos gestionnaires. Ce n'est pas qu'aux profs de s'ajuster.

En terminant, je me permets de reprendre la nouvelle signature de la FSE « Nos profs, notre devoir » et d'en faire une adaptation locale : « *Nos profs, notre priorité* ».
Éric

Syndicat de l'enseignement du Lac-Saint-Jean
Tél.: (418) 662-7692 – Téléc.: (418) 662-1437
www.selac.ca

Principe de Jordan

Le Principe de Jordan est un programme qui vise à permettre à tous les enfants des Premières Nations d'avoir accès aux produits, aux services et au soutien dont ils ont besoin, au moment opportun, par l'obtention du financement nécessaire. Ça peut être des services de neuropsychologie, orthophonie, ergothérapie, orthopédagogie, aide aux devoirs, éducation spécialisée, transport, aides technologiques…

Ça vise à aplanir les iniquités qui découlent des circonstances particulières d'une personne, afin qu'elle se retrouve sur un pied d'égalité avec les autres et ait des chances comparables dans la vie.

Le Principe de Jordan prévoit de financer rapidement les services de santé et les services sociaux destinés aux enfants des Premières Nations et de déterminer plus tard quel ordre de gouvernement devra payer.

Comme on observe depuis peu une augmentation d'élèves dans nos écoles qui bénéficient de services financés par cette mesure et que plusieurs de nos membres nous questionnaient pour savoir comment ça fonctionnait, nous avons communiqué avec notre ressource de la CSQ responsable du dossier des Premières Nations. Elle nous a informés qu'il n'y a pas encore de balises officielles ni de guide qui concernent le Principe de Jordan, mais des discussions sont en cours pour développer un outil qui serait utile au réseau scolaire. Cependant, elle était à même de nous dire ce qui devrait être fait.

S'il n'y a pas déjà d'information dans le plan d'intervention d'un élève issu des Premières Nations, la demande de service doit venir du personnel enseignant et du personnel professionnel et/ou de soutien qui connaissent l'élève et qui constatent un ou des besoins chez celui-ci. Ce sont également eux qui déterminent le nombre d'heure de service qui doit être demandé pour répondre à ces besoins. Ensuite, la direction de l'école est informée et la demande peut être faite. La famille doit également faire partie de l'équation pour donner son accord.

Il y deux façons de faire parvenir les demandes. Parfois, ce sont les directions qui transmettent leur demande individuellement à Services aux Autochtones Canada, et parfois, les demandes sont regroupées au CSS qui envoie une demande collective.

Après acceptation de la demande, l'argent est envoyé au CSS.

Les heures octroyées et financées pour chaque élève doivent lui être réservées AU COMPLET.

Les directions sont informées du service auquel l'élève a droit et des heures qui lui sont réservées. Le personnel enseignant doit connaître ces renseignements. Vous ne devez pas hésiter à les demander à vos directions.

MA PROFESSION ... en vrac

Relation du travail

Le gouvernement vient d'annoncer une mise à jour du régime de négociation. Un projet de loi sera déposé au début de la prochaine session parlementaire. Est-ce que ça peut avoir une incidence locale ? OUI.
Nous suivons de près la situation et nous vous tiendrons informés des enjeux de cette mise à jour du régime de négociation.

Vie pédagogique

Le révision d'un résultat peut être demandée par un parent. Il devrait y avoir un formulaire à cet effet dans votre établissement. Aussi, il est important de se rappeler que seul le personnel enseignant peut changer un résultat. Enfin, vous n'avez pas à subir de pression pour ajuster vos résultats.

Vie professionnelle

Le Syndicat de l'enseignement est convaincu de l'importance de la collaboration de tous dans la réussite des élèves. Par contre, nous rappelons à nos vis-à-vis que cette collaboration ne doit pas nuire à l'autonomie professionnelle. Aussi, nous insistons beaucoup quant au respect du rythme de chacun à s'engager dans la collaboration. Il est fondamental que l'atteinte de cibles, si précieuses à nos gestionnaires, n'occasionne pas occasionner de stress et de surcharge au personnel enseignant. Il y en a assez déjà!!! N'hésitez surtout pas à prendre position dans vos établissements et à dénoncer les situation stressantes. Dans ces situations, garder le silence n'arrange rien.

Résultat de consultation :

Les incivilités

Dans le cadre de son offensive professionnelle et pédagogique, la FSE a sondé ses membres au mois d'octobre. Ce sont plus de 150 membres du S.E. Lac qui ont répondu à ce sondage. Au niveau de la FSE, ce sont plus de 7000 personnes de partout au Québec qui ont pris quelques minutes pour y répondre.

Voici les résultats locaux :

- 84% de nos membres ont observé une augmentation des incivilités dans leur établissement;
- Depuis le début de l'année scolaire, 55% subissent des incivilités au moins 1 fois par jour. De ce nombre, pour 22%, c'est au moins 5 fois par jour;
- 74% des membres jugent que les incivilités sont un problème important ou très important;
- Les incivilités verbales et les dérangements sont les types d'incivilités les plus fréquents;
- Toujours chez nos membres, 82% jugent que les incivilités nuisent à la réalisation de la tâche et 79% mentionnent que ça entraîne une surcharge de travail.

Quant à l'effet des incivilités sur nos élèves :

- 94% mentionnent un impact sur le temps consacré aux apprentissages;
- 98% jugent que les incivilités sont nuisibles à la concentration;
- Pour faire une différence sur les incivilités, 58% du personnel enseignant mentionne qu'il faut d'abord reconnaître que les incivilités peuvent être un problème. Prévoir des actions réparatrices pour les élèves est aussi une solution populaire pour 52% de nos répondants. Enseigner les comportements attendus à un très faible taux d'adhésion de 13%.

En terminant, je tiens à remercier les personnes qui ont pris quelques minutes pour répondre à ce sondage. Je tiens aussi à mentionner que le ministre de l'Éducation a demandé à la FSE le détail de cette consultation. J'espère qu'au niveau local, nos gestionnaires s'y intéresseront aussi.

Éric

Concours

Réservé aux membres de la CSQ

Pourquoi MaCSQ ?

MaCSQ, c'est bien plus qu'une application ! Restez informés et mobilisés en temps réel avec une plateforme pensée pour répondre aux besoins uniques des membres de la CSQ.

Le concours est réservé aux membres de la CSQ et se termine le 15 janvier à midi. Ne manquez pas votre chance de remporter une **Apple Watch** en quelques étapes simples !

Comment participer ?

1. **Téléchargez notre application mobile MaCSQ** si ce n'est pas déjà fait !
    - Téléchargez sur l'App Store
    - Téléchargez sur Google Play

2. **Créez un compte** sur MaCSQ et profitez d'une expérience syndicale personnalisée :
    - Accédez à des **actualités qui vous concernent directement**;
    - Recevez des **notifications** selon vos préférences (*push* et infolettre);
    - Découvrez notre **espace de mobilisation numérique** pour rester connecté aux enjeux qui vous tiennent à cœur.

Blitz 2024-2025

Comme par les années passées, nos responsables locaux du Fonds de solidarité FTQ, **Olivier D-Simard et Guillaume Girard** effectueront la visite de quelques établissements. Notez que les membres du personnel peuvent aussi communiquer avec Éric Paradis au Centre syndical, au 418-662-7692, pour prendre rendez-vous ou pour toute autre demande d'information au sujet du Fonds de solidarité FTQ.

Il s'agit d'une campagne d'information et d'adhésion pour celles et ceux qui le souhaitent et cela s'adresse à tout le personnel (enseignants, gestionnaires, professionnels, personnel de soutien et autres).

Dates des prochains établissement visités :

21 janvier 2025 (AM + PM)	**PWD et CFP Bégin**	**Guillaume Girard**
30 janvier 2025 (AM + PM)	**St-Pierre**	**Olivier D-Simard**
20 février 2025 (AM + PM)	**ESCL et Pavillon de la santé**	**Guillaume Girard**
27 février 2025 (AM)	**Maria**	**Olivier D-Simard**
27 février 2025 (PM)	**Garnier**	**Olivier D-Simard**

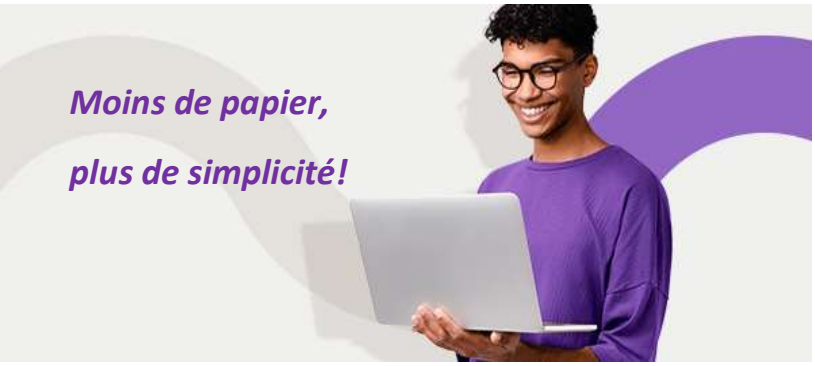

C'est le moment idéal de passer au numérique!

Une solution simple et rapide pour gérer votre assurance collective, rester connecté(e) et réduire votre empreinte écologique.

Simplifiez-vous la vie en quelques gestes simples.
Adoptez l'Espace client de Beneva
Gagnez du temps!

Gérez vos assurances en ligne, où et quand vous voulez.

- Vérifiez votre admissibilité pour certains soins avant de payer.
- Soumettez vos réclamations en ligne et obtenez vos remboursements rapidement.
- Accédez à vos documents d'assurance : contrat, relevés de prestations, carte d'assurance.
- Modifiez vos informations de paiement.
- Téléchargez votre certificat d'assurance et votre preuve d'assurance voyage.

M'inscrire à l'Espace client

Adhérez au dépôt bancaire

Si ce n'est pas déjà fait, optez pour le dépôt bancaire. Vous recevrez vos remboursements plus vite en cas de réclamation. C'est simple et sécuritaire.

Pour vous inscrire, une fois dans votre Espace client, allez à la section Dépôt direct en assurance santé et salaire – Adhésion.

Encore un petit geste pratique !

Présentez votre carte d'assurance chez les professionnels participant à la facturation directe.

Validez vos remboursements en soins de santé sur place. Profitez d'un traitement rapide, sans paperasse, pour plus de tranquillité d'esprit.

En cette période de l'année,

nous tenons à souligner votre engagement à faire briller

ceux qui vous entourent au quotidien.

Profitez de ce moment de répit

pour laissez opérer la magie de Noël.

Profitez de chaque moment partagé en famille et entre amis

et surtout, prenez le temps de vous ressourcer.

Nous souhaitons que l'année 2025 vous soit prospère

et que la santé soit votre meilleure alliée.

Votre conseil exécutif syndical,

Éric Paradis
Nadine Robitaille
Sandra Gallup
Jessika Julien
Julie Martel
Nathalie Simard
Guillaume Beaupré
Nicolas St-Gelais